ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Mercredi 30 mai 1900 (10 Prairial An 108 de la République). 150e jour de l'année. 70e jour du printemps. 1er jour de la lune.

Lever du soleil à 4 h. 5 ; coucher à 7 h. 49.

Lever de la lune à 6 h. 43, soir ; coucher à 2 h. 44 soir.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille, le 29 mai.

Baromètre à 2 heures du soir : 760 millim. (beau).

Hausse depuis la veille : 0 m/m.

Thermomètre à 6 heures du matin : 7° au-dessus ; à 2 heures de l'après-midi : 21° au-dessus.

Etat du ciel : Clair.

Direction et force du vent : N.-N.-O., faible.

Pluie tombée depuis 24 heures : 00 m/m 0.

Temps probable pour aujourd'hui : Beau.

La Coopérative « La Paix » a vendu près de deux millions de pains en une année. La vogue de cette Société ouvrière s'explique ainsi : elle vend des marchandises de toute première qualité et elle distribue des bénéfices importants à ses membres.

Conseil de révision. — Les opérations commencées à 8 h. 1/2 précises, ont pris fin à 11 h. 3/4 du matin, pour le canton-Est de Roubaix.

M. Milbéo, adjoint, est allé recevoir les autorités à la gare.

Le conseil de révision était composé de MM. Vincent, préfet du Nord, Valette, lieutenant-colonel du 43e d'infanterie, Grand, vice-président du conseil de Préfecture, Mazure-Six, conseiller général, Milliez-Dewailly conseiller d'arrondissement, Pollet, maire de Wattrelos.

Dans cette séance, 629 jeunes gens ont été examinés dont 22 ajournés de la classe de 1897, .. de celle de 1898 et 5.0 conscrits.

Aujourd'hui, mercredi 30 mai, continuation des opérations pour le canton Nord de Roubaix et de Wattrelos.

M. le Préfet est allé déjeuner chez M. Lestienne, président du Tribunal de commerce.

A 2 h. 1/2, il est allé visiter l'hospice Barbieux.

Prix du pain. — Pour servir de règle aux boulangers, voici les prix des diverses qualités de pain, selon la taxe municipale :

Pain de ménage composé de deux tiers de blé blanc et un tiers de blé roux ou mats : Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0,25.

Pain de deuxième qualité : Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0,2..

Pain blanc : composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme à 0 fr. 29.

Pain de fleur dit pain français, composé de fleur de première qualité : le pain de 125 grammes est taxé à 0 fr. 0.875 ; les deux pains, à 0 fr. 07.750 ; Les quatre pains, à 0 fr. 0.5.00 ; les huit pains, à 0 fr. 31.

Voirie municipale. — Hier matin a eu lieu, à la mairie, l'adjudication des travaux pour la construction d'un aqueduc et l'établissement d'une chaussée, avenue Linné.

Le devis s'élevait à la somme de 42,500 fr. ; cautionnement, 1,400 fr.

Le bureau était composé de MM. H. Milbéo et S. Pontmeu, adjoints ; A. Dujardin, conseiller municipal :

Ont soumissionné : MM. Ant. Boqué, à Roubaix, 6 p. 1/0 de rabais ; A. Delmaire, 8 p. 0/0 ; J. Straetman, 2 p. 1/0 ; Gustave Tiberghien, 8 p. 0/0 ; L. Colin, à Lille, 12 p. 0/0, adjudicataire, Alphonse Carette fils, à Roubaix, 4 p. 0/0.

Un attelage au cabaret. — Hier matin, vers 11 h. 1/2, un accident de voiture dont les suites auraient pu être graves, s'est produit rue du Grand Chemin.

Effrayés par la machine « coucou » de la gare les deux chevaux de M. Wattine-Delaoutre, filateur, rue Malesherbes qui se trouvaient attelés à un camion de la cour de la Petite vitesse, près du Pont St-Vincent s'emballèrent et partirent à fond de train dans la direction de la rue du Grand-Chemin.

Le domestique de M. Wattine, qui était occupé à charger son camion, avait cependant eu soin de décrocher les traits, et d'attacher les guides au véhicule ; il se croyait à l'abri de toute surprise. On peut juger de sa stupeur lorsqu'il vit les chevaux prendre leur course « démarrant le camion sur les guides ».

Il se précipita à la poursuite de l'attelage et l'atteignit rue du Grand Chemin, près du Pont de Mouvaux, au moment où les chevaux pénétraient dans l'estaminet du « Pré Catelan » 1.5, rue du Grand Chemin, tenu par M. Vanderschelden.

Au même instant MM. Tourné Jean, 42 ans employé aux Mines d'Anzin, demeurant au Plan-Seau et Pierre Vanderberghe, 32 ans, employé chez M. Benoit Janssens, sautaient à la tête des animaux qu'ils maîtrisèrent.

Un des chevaux a eu l'épaule droite ouverte par des éclats de verre, il ne sera néanmoins pas abattu, l'autre n'a rien eu.

Le tambour de la porte d'entrée de l'estaminet a été entièrement démoli ; les dégâts s'élèvent à environ 300 francs.

Très heureusement, le car de Mouvaux venait de passer une seconde avant l'accident, ce qui fait qu'aucun accident de personne n'est à déplorer.

Exploits de conscrits. — Les conscrits arrêtés avant-hier pour les faits que nous avons relatés, faits qui se sont déroulés rue du Parc, .., chez M. Duquenne, ont été interrogés hier.

Ils se nomment Lucien Dewasme, âgé de 21 ans, peintre, demeurant rue de la Limite, et François B..., âgé de 22 ans, demeurant rue Watt.

Ce dernier n'a été arrêté que parce qu'il cherchait à s'opposer à l'arrestation de son camarade.

Coups de hâche. — Lundi soir, vers 8 h. 20, Emile Maubecq, âgé de 45 ans, fileur, demeurant boulevard de Mulhouse, poursuivait sa femme et ses enfants armé d'une hachette ; il était dans un état complet d'ivresse.

Un voisin, Jules Fauquant, qui avait tenté de s'interposer, reçut un coup de l'arme sur le nez, ce qui occasionna une blessure profonde de 2 centimètres.

Maubecq a été écroué au poste du 3e arrondissement.

Coups, outrage, rebellion. — Lundi soir, vers 7 heures, le nommé Dewaele Henri, âgé de 35 ans, demeurant rue de l'Alma, 167, a été mis en état d'arrestation sous l'inculpation de coups sur sa femme, outrages et rebellion envers l'agent Carrette.

Dewaele n'habitait Roubaix que depuis quelques mois ; il avait quitté la Belgique à la suite d'une affaire de coups dont sa femme avait encore été victime, et pour laquelle il avait été condamné à 4 mois de prison.

Dewaele a été écroué au poste du 1er arrondissement.

Tombé d'une échelle. — Le nommé Gustave Delecourt, âgé de 32 ans, chauffeur, demeurant à Tourcoing, rue Motte, 50, travaillant chez M. Montaven, retordeur, 33, rue de l'Alouette, est tombé d'une échelle, hier matin, en graissant sa machine et s'est fracturé l'humérus gauche.

Après avoir reçu les soins du docteur Rousseau, le blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Le drame de la rue d'Italie. — Une des victimes du drame qui s'est déroulé le 28 mars dernier, rue d'Italie, 4, Mme Marie Taghon, femme d'Auguste Ressel, son assassin, est dans un état toujours alarmant.

Elle est rentrée hier à l'Hôtel-Dieu qu'elle avait tout d'abord voulu quitter pour se faire soigner dans sa famille.

Tout le monde achète ses Chapeaux de paille aux Galeries Lilloises, 45, 47, 49, rue Nationale, Lille.

En nettoyant des vitres. — Edmond Vanneotegem, âgé de 28 ans, journalier, demeurant ..., rue d'Alger, s'est assez sérieusement blessé hier, en nettoyant des carreaux de vitre dans lesquels il est tombé, à la boulangerie coopérative l'Union, rue de la Planche-Trouée.

Le docteur Lharbier, qui a constaté des plaies graves au poignet et à la main droite, a fait admettre le blessé à l'Hôtel-Dieu.

Une... sale position. — Hier matin, vers 7 h. 1/2, Mme X..., demeurant rue d'Arcole, cour Joye, se rendait aux lieux d'aisances.

Soudain, la planche céda sous la pauvre femme, qui disparut dans la fosse.

Heureusement pour Mme X..., on avait vidangé il y a environ huit jours ; malgré cela elle avait la moitié du corps plongé dans le liquide nauséabond.

Dès que l'accident fut connu, on organisa des secours et Mme X... fut retirée de sa fâcheuse position, à l'aide de cordes qu'on lui jeta, qui servirent à la hisser.

Mme X... qui est déjà d'un certain âge, a été fort émotionnée de cet accident, et a dû s'aliter.

Son état n'est heureusement pas grave.

Encore un accident de voiture. — M. Charles Hermant, domestique de M. Duquesnoy, à Wattrelos, revenait de Croix avec une voiture chargée de meubles, lundi vers 4 h. 1/2, lorsque par suite de la rupture de la limonière, le cheval effrayé s'emballa à la hauteur de la rue Chanly dans le boulevard de Paris.

Une dame qui se trouvait sur la voiture réussit à sauter à terre sans se faire de mal.

Le voiturier qui voulut retenir le cheval, tomba sur le sol et la voiture lui passa sur le corps, lui meurtrissant assez gravement la main gauche et occasionnant une légère blessure à la jambe.

Finalement la voiture accrocha un arbre du boulevard, ce qui permit à deux passants d'arrêter le cheval.

Charles Hermant après avoir reçu des soins à la pharmacie Constant, fut reconduit chez lui en voiture ; le médecin qui la soigné a prescrit un repos de 12 jours.

Les rentes des travailleurs. — Le 25 mai un accident est survenu au peignage de l'Epeule, rue du Marquisat. Fulciam Julien, savonnier, âgé de 40 ans, demeurant rue Verte à Croix, a eu le pouce gauche écrasé en roulant un tonneau de potasse.

Le docteur Lepers a déclaré 25 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Charles Pollet, rue de la Redoute.

Le nommé Dubois Ernest, homme de peine âgé de 31 ans, demeurant rue du Tonkin, 40, à Croix, s'est fait un effort dans l'aine en soulevant une caisse.

Le docteur Labbe a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

Le 28 Mai un accident est survenu chez Delcroix-Planquart, rue de l'Ouest.

Lefebvre Auguste, charretier, demeurant rue de l'Ouest, au Franc-Picard, s'est fait une contusion du thorax.

Le docteur Labbe a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Emile Roussel, rue de l'Epeule.

Le nommé Berlin Casimir, apprêteur, âgé de 60 ans, demeurant à Croix, rue Chevreuil, 38, a reçu une barre de fer sur la cuisse gauche.

Le docteur Lepers a déclaré 4 jours d'incapacité de travail.

Le 27 mai, un accident est survenu chez M. Girard, brasseur, rue de Rome, 81.

Delannoy Jules, chauffeur, âgé de 40 ans, demeurant à Mouveaux, s'est fait une entorse au genou gauche en tombant d'un générateur.

PARTI OUVRIER

Section roubaisienne

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. — La Section Roubaisienne, se réunira en assemblée générale, ce soir, mercredi à 8 heures 1/2, au local « La Paix. »

Ordre du jour : Très important.

BIBLIOTHÈQUE. — La bibliothèque du Parti sera ouverte, ce soir de 6 h. 1/2 à 8 h. 1/2 au local « La Paix. »

AVIS IMPORTANT. — Les camarades détenteurs de listes de souscription et de carnets à souches, des élections municipales, sont invités à les faire rentrer au plus tôt, au bureau du Comité exécutif, à la Paix.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 29 mai 1900

NAISSANCES. — Adelson Cateire, rue Blanchemaille. — Eugène Decock, rue du Moulin, 18. — Suzanne Wattel, rue Daubenton, 13. — Anna Debaere, rue du Fresnoy, cour Olivier, 1. — Irène d'Agostin, rue Saint-Maurice, 51. — Alphonse Vandenbocke, rue de Condé prolongée, 80. — Charles Leclercq, rue d'Alger, cour Wibeccamps 6. — Edouard Sarcy, rue Blanchemaille. — Gabrielle Biasino, rue Bhuah, 11. — Maurice Preet, rue de l'Alouette 55. — Georges Verbrugghe, rue Villars, 14. — Palmyre Bot, chemin de la Makellerie, cité Deldalle, 2.

DÉCÈS. — Alsine Francomme, 56 ans, rue des Fleurs, 25. — Isidore Devriendt, 71 ans, rue des Fabricants, 3. — Gaston Lebrun, 3 mois, rue de l'Epeule, cour Dhalluin, 3. — Jeanne Vermeersen, 18 mois, rue du Fort cour Couthier, 11. — Arthur Mimes, 6 mois, rue Blanchemaille. — Fernand Grosse, 28 ans, rue Blanchemaille.

TOURCOING

Lire à la 2e Page

Un ancien préfet escroc

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

Conseil municipal. — Cette assemblée se réunira vendredi prochain, 1er juin, pour la nomination des commissions municipales et le remplacement du regretté citoyen Saurel comme répartiteur.

Taxe sur les chiens. — Le rôle de 1900 est mis en recouvrement ; il comprend 1408 articles pour 62 chiens de 1re catégorie et 1434 de 2e catégorie et s'élève en total à 8864 fr.

Des poursuites sont commencées contre les quelques possesseurs de chiens qui n'ont pas encore payé la taxe de 1899. Dans leur intérêt nous engageons les retardaires à s'acquitter dans le plus bref délai.

Caisse d'épargne. — Dimanche 3 juin, la Caisse d'épargne ne sera pas ouverte.

Conseil de révision. — Voici les résultats des opérations en ce qui concerne la commune de Croix.

Ajournés de la classe 1897 : 2 classés dans les services auxiliaires, 1 déclaré bon pour le service.

Ajournés de la classe 1898 : 9 déclarés bons ; 2 classés dans les services auxiliaires ; 3 ajournés.

Classe 1899 : Bons pour le service, 80 ; services auxiliaires, 20 ; engagés volontaires, 5 ; ajournés, 7 ; exemptés, 7.

Dans la panade. — Un établissement clérical de Croix est, nous dit-on, l'objet de poursuites de la part du fisc parce qu'il n'a pas encore payé les impôts.

Il paraît que dans la boîte on n'a plus le rond.

Si nous avions à donner un conseil, nous glisserions à l'oreille des calottins, qui sont à la tête de l'entreprise : invoquez donc Saint-Antoine de Padoue, la bonne galette des imbéciles rappliquera.

Mais qu'avons-nous besoin de leur souffler cela ? Il y a belle lurette que les cafards savent pratiquer le jeu.

La Ducasse de la Braderie. — La fête annuelle de la Pentecôte s'annonce comme devant être cette année particulièrement attrayante. Un grand nombre de forains ont retenu leurs places, mais que ceci n'arrête pas les autres de venir à Croix, s'ils en avaient l'intention ; la Grand-Place a été aménagée pour, au besoin, la surélever d'un étage, à la façon du trottoir roulant de l'Exposition.

C'est comme pour la braderie qui a lieu lundi matin : les « bradeux » peuvent venir sans crainte, il y a de quoi en caser encore quelques centaines.

A l'U. S. et P. — Dans quelques jours le comité directeur réunira les comités de quartier pour agiter de très graves questions dont quelques-unes sont parvenues à notre connaissance et que nous donnons en primeur aux lecteurs de l'Egalité :

1° Des meilleurs moyens de faire servir la cause de l'U. S. et P. par des repris de justice.

2° De l'emploi des belges comme limiers pour la chasse aux candidats.

3° Des voies à employer pour assurer le versement des fortes sommes promises, pour les sales besognes que l'on sait, par des gros Lonnets de Croix qui, aujourd'hui, font la sourde oreille.

4° De la fixation de la date pour la messe solennelle d'actions de grâces à célébrer en l'e..Mm Saint-Pierre en l'honneur des sept élus (3 voix de majorité).

Après deux douzaines d'invocations païennes à *Jupiter* les 7 élus de l'U. S. et P. seront dument confessés ; pieds nus, cierges aux mains, chemises de crin sur le torse les têtes tondues rasibus, ils partiront de la Fanfare précédés de la tou du Créchet pour se rendre à l'église où chacun d'eux se mettra le derrière dans un bénitier.

5° De l'urgence à apprendre le chant du coucou à un membre influent de l'U. S. et P.

6° Du traitement à faire suivre à un black-bouté de la 3e section qui n'est pas encore remis de la colique du 6 mai.

7° Du legs généreux fait par deux religieux bien connus, le père X... et le révérend Y... qui donnent leurs peaux à l'U. S. et P. pour, après leur mort, en faire des tambours de guerre. Une commission composée d'un médecin, d'un pharmacien, de deux vétérinaires, de trois vidangeurs et de trois savetiers sera chargée de palper les cuirs susdits pour voir s'ils ne sont pas trop avariés.

On nous a promis de nous tenir au courant. Positivement, ça devient curieux.

J. MUDÉ-GULY.

MOUVAUX. — **Pour l'œuvre de l'hospice.** — M. Vanceillie prévient les habitants de Mouvaux que, comme les années précédentes, il donnera mercredi soir un bal au bénéfice de l'hospice.

La Mouvalloise. — La commission administrative de la Chorale « La Mouvalloise », informe ses membres à titre que la réunion du mercredi 30 mai est remise au samedi 2 juin.

WASQUEHAL. — **Conseil municipal.** — Le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire le vendredi 1er juin à 8 h. 1/2 très précises du soir.

Voici l'ordre du jour de la séance :

Restauration, élargissement et établissement de trottoirs de la chaussée du chemin d'intérêt commun 143, branche de l'Allumette rectification du projet.

Projet de construction d'un groupe scolaire au hameau du Capreau, achat de terrain y ayant trait.

Service postal, création de l'emploi d'un deuxième facteur et d'une seconde distribution, augmentation des boîtes aux lettres.

Dénomination des rues de la commune, pose de plaques indicatrices.

Culte réformé, paroisse de Roubaix, pasteurs auxiliaires, avis du Conseil.

Prolongation de l'heure de fermeture des cabarets, avis du Conseil.

Services de corbillards pour enterrements d'indigents.

Secours aux familles des réservistes et territoriaux.

Agrandissement de la salle des délibérations du Conseil municipal.

Demandes, questions et objets divers (dossiers y ayant trait déposés au secrétariat de la Mairie.

Mercredi 30 mai, à 8 h. du soir, réunion des Commissions des finances et des travaux.

Ordre du jour. — Examen des pièces et dossiers à soumettre à la réunion du Conseil municipal, le 1er juin 1900 ; Objets divers.

LE NORD

LILLE

La santé du citoyen Slauve-Evansy

A la suite du surmenage qu'il s'était imposé pendant la campagne électorale municipale, notre rédacteur en chef, le citoyen Slauve-Evansy, avait été très gravement indisposé. Il dut même s'aliter.

Mais la force de résistance peu commune de notre vaillant camarade a eu vite raison du mal, puisqu'avant d'avoir annoncé nos inquiétudes à son sujet, nous annonçons sa convalescence !

En effet, Slauve nous écrit qu'il se présentera aujourd'hui, mercredi, devant le Tribunal correctionnel de Lille, pour y répondre à l'assignation en cent mille francs de dommages-intérêts qui lui a été signifiée à la requête du sieur Hertel, pour prix de son article « UN MONSTRE » paru, ici, le 26 février dernier.

Disparition d'une jeune fille. — Une jeune servante, Blanche Lance, âgée de 25 ans, a quitté le domicile paternel, rue Bellevue, 65, depuis dimanche dernier à 7 heures 1/2.

Voici son signalement ; taille 1 m. 50 environ, cheveux blonds roux, sourcils blonds, front découvert, yeux bleus, nez aquilin, bouche moyenne, menton rond, visage plein, teint pâle, petite cicatrice à la gorge, taches de rousseur à la figure.

Vêtue d'un caracot de couleur verdâtre, jupon noir, chemise en cretonne blanche sans marque, cache-corset couleur crème, pantalon en molleton rose, bas de laine noire, bottines à boutons, boucles d'oreille avec petites perles, nu-tête.

Cette jeune fille ne jouit pas de toutes ses facultés mentales.

Serré entre deux camions. — Hier, vers midi, Henri Simaeys, âgé de 25 ans environ, charretier au service de M. Delcroix, entrepreneur, rue Pierre Legrand, 267, conduisait un camion, lorsqu'arrivé près de la porte de Dunkerque, en face du bureau d'octroi, il a été pris et serré entre sa voiture et un autre camion stationnant au même endroit.

Après avoir reçu les soins du docteur Ladrière, il a été transporté à l'hôpital en voiture d'ambulance.

Son état est très grave, car il doit avoir le bassin fracturé.

Vieillard abandonné. — Hier, vers 2 h. 1/4 du matin, l'agent Douez, en tournée, a trouvé appuyé contre la porte de l'église Saint-Maurice, un vieillard nommé Joseph Michel, âgé de 78 ans, sans domicile fixe.

Le pauvre vieux, marchant très difficilement, s'est plaint d'être indisposé.

Il a été amené au poste du 3e arrondissement pour se reposer.

Accident de voiture. — Hier après-midi, vers 2 h. 45, le cheval conduit par M. Grave, cartonnier, à La Madeleine, s'est abattu rue Nationale. M. Grave a été projeté sur la chaussée et s'est fait une légère contusion à la tête.

Après un pansement à la pharmacie Bruneau, il a regagné son domicile.

Renversé par une bicyclette. — Un conducteur du car M, nommé Henri Vincent, en descendant de son tramway, avenue de l'Hippodrome, a été renversé par un bicycliste nommé Sohier, étudiant, place du Théâtre, 50.

Dans sa chute, il s'est fait une contusion à la jambe gauche et une autre à la main droite.

Chute de cheval. — Hier matin, vers 10 heures, M. Henri Lajuste, demeurant rue du Romarin, à La Madeleine, monté sur un cheval appartenant à M. François, camionneur, passait avenue de l'Hippodrome lorsqu'il tomba et se fractura le bras droit.

Arrestations. — Les nommés Louis Herr, âgé de 17 ans, journalier, demeurant rue des Pénitentes, 19, et Gustave Barate, âgé de 19 ans, demeurant même rue, 20, ont été arrêtés pour violences légères, tapage nocturne et outrages à agents.

Abus de confiance. — Hier, dans la soirée la police de sûreté a arrêté un jeune homme Louis Allard, âgé de 17 ans, né à Escaudain, et demeurant rue Wicar, qui est inculpé d'abus de confiance au préjudice du sieur Masse, demeurant rue Condorcet, 8.

Un enfant perdu. — Hier vers 2 h. 1/2 du matin, le jeune Evrard Arthur, âgé de 9 ans, demeurant rue du Bas-Jardin, a été trouvé couché sur les remparts, près du pont Ste-Agnès. Il a été reconduit à son domicile.

Les anciens militaires du train. — L'assemblée générale pour le 1er semestre 1900 a eu lieu le dimanche 27 mai, sous la présidence de M. Escattre, président.

De nouveaux membres participants et honoraires ont été agréés.

L'assemblée a approuvé quelques modifications aux statuts.

La fête du 2e anniversaire de fondation de la société a été fixée au dimanche 24 juin.

Le banquet par souscription (4 fr. 50) aura lieu à 1 h. 1/2, à l'Hôtel du Commerce, 15, rue de Béthune.

Le programme de la fête sera adressé à chaque sociétaire.

L'assemblée décide l'adjonction de Cambrai à la section de Caudry.

L'assemblée décide également la création de la section de Landrecies-Maubeuge.

Caisse de retraites pour la vieillesse. — Le maire de Lille a l'honneur d'informer ses concitoyens que la délivrance des certificats de vie pour la caisse de retraites pour la vieillesse aura lieu les 1, 2 et 5 juin de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir dans la salle des Prud'hommes, dans la cour de la mairie.

Coopérative « l'Union de Lille ». — Le comité spécial de « l'Union de Lille » informe les grévistes coopérateurs qu'il fera la distribution des secours, aujourd'hui mercredi 30 mai, à 7 heures précises du soir.

Pour les vieux musiciens. — Une amie des artistes qui désire garder l'anonyme vient de faire un don de cent francs à la Caisse des vieux musiciens gérée par l'Union des anciens élèves et amis du Conservatoire de Lille.

Toutes nos félicitations à cette modeste bienfaitrice pour sa généreuse initiative.

Hausse des charbons. — Voulez-vous réaliser une notable économie et ne pas être incommodé par la chaleur de l'été ? Faites votre cuisine au gaz dont le prix n'a pas augmenté alors que le charbon coûte deux fois plus cher qu'il y a trois ans. Les Compagnies gazières donnent gratuitement les appareils à l'essai pendant un mois. S'adresser : pour la Compagnie continentale du Gaz, rue Esquermoise, 70 (coin de la rue Thiers), pour la Société du Gaz de Wazemmes, boulevard Montebello, 61.

M. Le Bargy au Grand Théâtre. — Ainsi que nous l'avons annoncé, le brillant jeune premier de la Comédie Française M. Le Bargy, viendra jouer sur le théâtre municipal LES FEMMES SAVANTES et ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR. La soirée s'annonce comme devant être exceptionnellement brillante.

Notre public tiendra à faire fête à cet excellent artiste dont la venue chez nous est une bonne fortune pour les amateurs de bon théâtre. La troupe qui entoure l'éminent sociétaire est de premier ordre et a répété sous la direction de M. Le Bargy. Voilà pour aujourd'hui mercredi 30 une excellente soirée en perspective.

Les Vétérans des armées de terre et de mer. — La commission de la tombola a décidé, vu le grand nombre de lots non réclamés, de reporter au samedi 2 juin, le dernier délai accordé aux gagnants.

Ci-dessous les numéros non réclamés :

3972 11762 19421 32102 11540 6331 15909
26423 32536 7924 9312 27818 1404 19013
19283 16833 14004 10015 14742 26873 10993
30405 7989 33484

Les lots seront à la disposition des gagnants, chez M. Deboudt, rue Masséna, 24, jusqu'au samedi 2 juin, à huit heures du soir.

Tombola du sou des écoles laïques. — Liste des numéros sortis au tirage de la tombola, le 20 mai :

4 79 141 153 232 239 246 362 423 579
587 586 616 634 648 803 837 934 1040 1067
1108 1123 1210 1254 1262 1394 1408 1407 1523 1584
1591 1670 1750 1803 1875 1985 1954 1958 2037 2083
2041 2072 2094 2198 2265 2276 2561 2578 2656 2697
2743 2776 2822 2859 2909 3030 3043 3117 3155 3177
3373 3287 3416 3175 3311 3535 3556 3562 3579 3642
3800 4057 4068 4098 4221 4223 4321 4426 4524 4550
4559 4581 4568 4636 4673 4747 4792 4860 4872 4959
5032 5079 5134 5150 5200 5222 5230 5250 5317 5373
5876 5413 5628 5675 5687 6152 6237 6243 6244 6304
6388 6409 6527 6529 6637 6572 6603 7066 7079 7121
7114 7157 7176 7286 7290 7544 7598 7616 7667 7744
7759 7795 7810 7874 7977 8009 8019 8094 8101 8116
8242 8280 8456 8482 8484 8596 8613 8734 8780 8781
8413 8840 9056 9161 9171 9190 9245 9247 9301 9317
9302 9399 9400 9409 9489 9505 9576 9594 9781

NOTA. — Les lots sont à la disposition du public, de onze heures à midi, à partir du Dimanche 27 mai, jusqu'au Dimanche 24 juin inclus, dans le local de l'œuvre, à l'école municipale de garçons, rue de la Vignette (ancien Stappaert).

SPORTS

Vélodrome Lillois. — La grande course annuelle de 24 heures, qui doit avoir lieu au Vélodrome Lillois, le dimanche 3 juin, sera certainement un succès de plus à l'actif de la nouvelle direction, si l'on en juge par le nombre et la qualité des coureurs engagés. Il faut citer en première ligne, Joseph Fischer, de Munich, recordman des 100 kilomètres sur route, second de Bordeaux-Paris, 1894, second de Paris-Roubaix, 1900 ; Raynal de Paris, qui gagna si brillamment, l'an dernier les courses de 24 heures à Lille et à Liège ; Jean Fischer, le grimpeur, second des 100 heures de Roubaix et des 24 heures de Lille ; Ch. Kerff, belge, second des 24 heures de Verviers ; Lepoutre, le coureur Lillois, si connu et qui sera certainement le plus terrible concurrent des grands cracks nommés plus haut.

Vanderstruyft, le solide vétéran d'Ypres, si avantageusement connu par sa résistance et qui, malgré son grand âge, participa aux 48 heures et 100 heures de Roubaix ; Fruréaux, Lefleu, Larchevêque, Calmel, Régnault et Navrom, de Paris ; Algeet, de Louvain ; Hardie, de Liège ; Prioni et Filot, de Bruxelles ; Olivier, de Vervins, etc.

Pendant toute la durée de la course, de nombreuses attractions seront offertes au public lillois. Nous en publierons demain le programme complet.

Ajoutez à cela un brillant éclairage électrique, l'embrasement général de la piste et des jardins et vous aurez une idée du merveilleux coup d'œil que présentera le Vélodrome Lillois, toute la nuit du dimanche de la Pentecôte.

A travers le Département

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LAMBERSART. — **Le disparu.** — Nous avons annoncé hier qu'un sieur Henri Caulliez, âgé de 77 ans, jardinier, demeurant à Lambersart, était disparu de son domicile depuis vendredi matin et que toutes les recherches faites pour le retrouver étaient demeurées infructueuses.

Son corps a été retrouvé lundi matin dans le canal de la Deûle, à Saint-André.

On suppose que, trompé par l'obscurité, Henri Caulliez sera tombé dans la Deûle accidentellement.

Henri Caulliez était très estimé dans la commune.

LA MADELEINE. — **Démenti officiel.** — Au début de la séance qu'a tenu le Conseil municipal, lundi soir, M. Legendre, adjoint, a fait une déclaration concernant le compte-rendu fantaisiste de la séance d'installation du Conseil municipal qu'a publié l'*Echo du Nord*.

Ce compte-rendu était tellement contraire à la vérité que l'administration municipale a cru nécessaire de se dégager.

On se rappelle que l'*Echo* faisait dire au maire « que les socialistes n'étaient pas élus pour ne rien faire. »

Les deux élus ont bien prouvé leur désir de travailler en acceptant à la séance de lundi de faire partie de plusieurs commissions.

Le citoyen Lucat fait partie de trois commissions : 1° Travaux ; 2° Logements insalubres ; 3° Réservistes.

Le citoyen Philippe fait partie des commissions des finances et de l'instruction.

A l'œuvre, camarades, faites voir que vous ne boudez pas au travail et que vous ne vous ferez pas remarquer comme Monsieur Jelève la Séance.

Ce dernier, avec une heure et demie de travail était tellement exténué, qu'il ne se sentait pas la force de prendre connaissance d'une adresse à M. Loubet, premier magistrat du pays.

Henri Marestè.

Parti Ouvrier. — Assemblée de commission administrative ce soir mercredi 30 mai, à huit heures, à la « Chaudière d'Or ». — Questions urgentes.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DENAIN. — **Conseil municipal.** — La première réunion du Conseil municipal a eu lieu lundi dernier.

Etaient présents : Les citoyens Selle, maire ; Minot, 1er adjoint ; Tricart, 2e adjoint ; Lefebvre ; Podevin ; Crauck ; Quéva ; Leroy ; Leferrez ; Mousseron ; Gambier ; Deldemme ; Défossez ; Guerre ; Bailleul ; Depauw ; Caron ; Wallerand ; Linglin ; Pamelard ; Bexant ; Gallet ; Colin ; Greffe et Goubet.

Etaient absents : Les citoyens Bacroix et Richez ; ce dernier s'était excusé.

A l'unanimité, le citoyen Lefebvre est élu secrétaire et donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion, dont la teneur est adoptée sans aucune observation.

Il est ensuite procédé à la formation des commissions suivantes :

Bureau de Bienfaisance : les citoyens Gallet et Lefebvre.

Société de gymnastique municipale : les citoyens Bexant et Leroy.

Société de l'Union Orphéonique municipale : les citoyens Minot, Tricart, Deldemme et Bexant.

Société de l'Harmonie municipale : les citoyens Minot, vice-président, Crauck, Defossez et Bailleul.

Société municipale de jeu de balle : les citoyens Minot, président ; Bexant, trésorier ; Wallerand, Guerre, Gambier, Lefebvre et Depauw.

Ecole de musique : les citoyens Minot, Tricart, Defossez et Podevin.

Commission du budget. — Les citoyens Tricart, Guerre, Deldemme, Colin, Bexant, Quéva, Défossez, Minot et Lefebvre, rapporteur.

Commission des Travaux : Les citoyens Minot, Pamelard, Quéva, Crauck, Linglin, Depauw, Caron, Leroy et Greffe, rapporteur.

Commission des Ecoles, Beaux-Arts et Fêtes : Les citoyens Richez, Wallerand, Depauw, Leferrez, Leroy, Deldemme, Goubet, Gallet, Minot et Tricart, rapporteur.

Commission scolaire : Les citoyens Minot, Tricart, Leferrez, Quéva, Podevin, Lefebvre, Bexant, Gambier et Guerre, rapporteur.

Commission d'Octroi : Les citoyens Minot, Tricart, Defossez, Gambier, Guerre, Linglin et Quéva, rapporteur.

Commission de Contrôle : Les citoyens Minot, Tricart, Gambier, Quéva, Guerre, Bailleul, Lefebvre et Bexant, rapporteur.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE. — **Deux rivales.** — Un drame s'est déroulé dans la nuit de dimanche à lundi, au square Jacobson.

Deux jeunes filles qui revenaient d'un bal à Rosendael, Marie Desmet, batelière, et Gabrielle Decalf, ouvrière de filature, se sont disputées à propos d'un jeune et galant cavalier avec qui elles avaient dansé.

Après les gros mots on s'est attrapé par le chignon, et Marie Desmet se voyant plus faible, a frappé son adversaire d'un violent coup de couteau au bras gauche qui a traversé de part en part.

Marie Desmet, qui est batelière à bord du bateau « Jean-Bart », amarré pont Thiers, a été arrêtée ce matin place Calonne.

Chambre de Commerce de Dunkerque. — Le *Journal Officiel* publie un décret autorisant la Chambre de Commerce de Dunkerque à emprunter, à un taux d'intérêt n'excédant pas 4,10 pour cent, une somme de 42,000 francs, en vue de faire face aux dépenses de fermeture et d'aménagement intérieur du hangar-abri établi sur le môle n° 1 des bassins de Freycinet au port de cette ville. L'amortissement de cet emprunt s'effectuera dans une période de 28 ans.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — **Vol à l'étalage.** — Un sieur Colle Auguste Joseph, âgé de 35 ans, célibataire, né à Willerval (Pas-de-Calais) et y demeurant a été mis en état d'arrestation pour vol à l'étalage de divers objets de minime valeur dans plusieurs magasins de Douai.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

RUMILLY. — **Démissionnez.** — Tout en rendant justice à l'impartialité du compte-rendu du *Réveil du Nord*, au sujet des funérailles civiles, du regretté républicain démocrate, qui fut Pierre Delabre, ancien maire de Rumilly. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de relever le fait suivant :

M. Adelson, son fils, maire actuel, l'humble protégé de la réaction, admirateur des idées à rebours de son père ; s'est distingué d'une manière ignoble, aux yeux de tout homme sensé qui rendait hommage à M. Pierre Delabre en assistant aux dites funérailles.

Effectivement, malgré les dispositions testamentaires de M. P. Delabre, réclamant un simple enterrement civil, dispositions que son fils M. Léon Delabre, dans sa droiture d'honnête homme, fit rigoureusement exécuter, le sieur Adelron, renégat à toutes ses promesses, sans s'occuper du discours que prononçaient sur la tombe de son regretté père, les partisans de la République sociale et de la libre-pensée pour lesquelles A. Delabre s'était dévoué toute sa vie, sans en attendre la fin, il alla en compagnie de ses amis opportuno-cléricaux, se prosterner au pied de l'autel, où un prêtre farceur, sachant que l'on ne voulait pas de ses services, s'est empressé de chanter une messe de 1re classe moyennant monnaie, cela valait toujours mieux qu'un vas te laver.

Aussi Adelson, d'accord avec ce tonsuré, chanta-t-il, dans un élan sublime de pieuse dévotion, les strophes béatinées de la république du pape.

Adelson, retenez cette recommandation, s'il vous reste tant soit peu de cœur, et si vous ne désirez pas que l'on vous appelle girouette, écoutez donc notre avis, démissionnez ; et cela tant au point de vue municipal que cantonal.

Soyez sans crainte, si vous êtes d'accord avec vos électeurs, ils ne vous laisseront pas en panne.

Un groupe d'électeurs,

Omission. — Dans le compte-rendu des funérailles civiles du citoyen F. Delabre, nous avons oublié de citer M. le Sous-Préfet.

En réparant cette omission nous sommes heureux de constater en quel estime le tenait le représentant du gouvernement.

Remerciements. — Notre ami Léon Delabre nous prie de remercier les nombreuses personnes qui ont accompagné à sa dernière demeure, son regretté père.

Les témoignages de sympathies qu'il a reçu en cette circonstance douloureuse l'ont vivement touché. Il en gardera pour leur auteur une profonde reconnaissance. A ses remerciements notre camarade associent les socialistes de Rumilly, qui en déposant sur la tombe du citoyen Delabre une magnifique couronne, ont montré de quels sentiments véritablement fraternels sont animés les travailleurs groupés pour leur émancipation et quelle affection ils nourrissent pour leurs aînés qui succombent avant l'heure du triomphe.

ARGOS.

PAS-DE-CALAIS

UN SOLDAT LILLOIS NOYÉ A THÉROUANNE

Un jeune soldat du 43e de ligne, en garnison à Lille, nommé Brocville, a été retiré de la rivière La Lys.

On a tout lieu de croire que ce malheureux s'est suicidé.

THÉROUANNE. — **Un brutal.** — Procès-verbal a été dressé contre un journalier de cette commune qui a exercé des violences sur M. Cléton, également journalier, à qui il a cassé une dent d'un coup de pied à la face.

Non content de cet acte brutal, cet individu a brisé avec un marteau le montant de la porte de l'habitation de sa victime.

CALAIS. — **Un sanatorium pour bestiaux.** — La chambre de commerce de Calais vient d'être saisie d'une demande de création d'un sanatorium sur les terrains avoisinant le bassin Carnot.

Cet établissement serait destiné à recevoir les bestiaux importés de tous les pays pour les abattre sur place et les réexporter ensuite.

BRUAY. — **Grand concours de coqs et tir à l'arbalète.** — Le dimanche 10 juin aura lieu un grand concours de coqs chez M. Hermet Pierre, dit sch'Riche, débitant rue des Agaches, fosse N° 3. Tous les coqs seront mis au parc en même temps. La mise sera de deux francs par coq mis au parc.

Un tir à l'arbalète et à l'anneau par séries de dix flèches à 0,25 la série sera également organisée. Prix, une arbalète d'une valeur de 25 francs. On peut prendre des séries dès maintenant.

LIÉVIN. — **Accident.** — Le nommé Coquidé Constant, âgé de 25 ans, terrassier, demeurant à Souchez, travaillant dans les chantiers de M. Rigaut et Boulanger, entrepreneurs à Lens, s'est fait une contusion au pied droit par une brique.

LENS. — **Incendie.** — Dans la nuit de lundi à mardi un violent incendie a détruit complètement le bâtiment à usage d'habitation et d'estaminet, occupé par Mme Lambert et situé derrière le Moulin du Marais. Les pertes sont assez importantes. Les causes de ce sinistre sont inconnues.

Trois gamins qui promettent. — Il a quelques jours on volait sur le marché d'Arras une somme de mille francs à M. Damiens Léandre, boulanger à Athi. Des soupçons pesèrent sur trois gamins d'Arras qui depuis avaient disparus. Lundi dans la journée, M. Damiens apprenant que trois jeunes gens faisaient des dépenses excessives dans les estaminets d'Avion, se rendit dans cette commune et réussit à faire amener ceux-ci devant M. le commissaire de police de Lens.

Les gamins avouèrent demeurer à Arras et se nommer Ferdinand Fauville, 14 ans, Albert Therry, 14 ans, et Marcel Bachelet, 13 ans, et de plus ils déclarèrent revenir de Paris où ils ont visité l'Exposition.

Interrogés sur la provenance de l'argent qui a servi à ce voyage ils répondirent qu'il provenait de leurs économies. Comme bien on le suppose, ces dires sont inexacts.

En attendant la continuation de l'enquête ces trois jeunes Arrageois ont été mis en état d'arrestation.

TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE DOUAI

LES ASSOMPTIONNISTES

Lundi est venu devant la Cour de Douai, l'appel interjeté par les Assomptionnistes contre les jugements rendus par les tribunaux de première instance à la charge du *Petit Calaisien* et du *Progrès du Nord*.

M. Maxime Lecomte, sénateur, a plaidé pour ces deux journaux.

Me Deschodt représentait les demandeurs.

L'affaire a été mise en délibéré pour le jugement être rendu à huitaine.

Les Assomptionnistes ont également interjeté appel du jugement du tribunal correctionnel de Lille acquittant le *Réveil du Nord* du chef de diffamations le condamnent à 25 fr. d'amende pour injures et refusant aux bons pères les dommages-intérêts qu'ils réclamaient.

L'affaire du Réveil du Nord sera appelée à l'audience de la Cour du 25 juin.

Savon Paris-Ménage

POUR LE LINGE

aux Amandes du Lékélé

Les savons anglais, grossiers et corrosifs, sont détrônés par la nouvelle création de Victor Vaissier, PARIS-MÉNAGE. Avec ce savon vraiment français, puissamment antiseptique,

le linge dure,
les mains ne s'altèrent pas,
l'économie de temps,
et l'économie d'argent
sont réalisées.

VICTOR VAISSIER créateur des Savons du Congo

Membre du Comité d'admission à l'Exposition de 1900

PARIS-MÉNAGE se vend dans toutes les principales épiceries.

A partir de mercredi 16

LA PHARMACIE COUVREUR SERA RÉINSTALLÉE

32, rue Neuve

A L'ANCIEN CAFÉ MINOS

En raison des facilités d'approvisionnement et d'exercice, que j'aurai dans ma nouvelle installation, j'ai décidé de diminuer sensiblement mes anciens tarifs et de consentir une réduction de 5 à 10 0/0 sur mes anciens prix. Mes aides étant reçus Pharmaciens, le public trouve donc dans mon officine toutes les garanties désirables. Je ferai des réductions spéciales pour les œuvres charitables et pour les malheureux.

SANG-ESTOMAC

GUÉRISON DE LA GOUTTE

Docteur **BOLE**, licencié ès science

Grande-Rue, 89, ROUBAIX

(face rue du Collège)

Tous les jours de 1 heure à 3 heures Sauf le Lundi

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHÉS DE PARIS

Bourse commerciale du 29 mai

ALCOOLS	29	28
Cour.	33 25	35 7.
Proch.	35 2.	36 0.
J.-A.	30 50	36 25
4 der.	35 25	36 75
BLÉS		
Cour.	19 95	20 .5
Proch.	20 00	20 00
J.-A.	20 75	20 75
4 nov.	00 00	00 00
SEIGLES		
Cour.	5 00	15 00
Proch.	14 75	14 75
J.-A.	14 75	14 75
4 der.	15 00	14 75
4 nov.	00 00	00 00

AVOINES	29	28
Cour.	13 26	18 05
Proch.	17 70	17 50
J.-A.	17 50	17 50
4 der.	16 30	16 20
4 nov.	00 00	00 00
LIN		
Cour.	77 75	77 75
Proch.	77 00	77 00
J.-A.	74 75	75 75
4 der.	68 00	69 25
COLZA		
Cour.	64 00	64 5
Proch.	63 50	64 .
J.-A.	63 50	64 5
4 der.	63 50	64 25

FARINES	29	28
Cour.	26 00	26 70
Proch.	25 .5	26 90
J.-A.	2. .5	2. 25
4 der.	2. 5.	2. 25
4 nov.	00 00	00 00
Corbeil	2. 30	
SUCRES		
Cour.	32 25	32 25
Proch.	32 37	32 37
J.-A.	00 00	.2 50
3 oct.	00 00	00 00
4 oct.	00 00	3. 5.
Roux	3. 5. à 32	..
Raf.	10. 5. à 10.	00
Cre...	..	

Le Gérant, Jean PIOTEIX.

Lille. — Imprimerie de l'Égalité
23, Rue de Fives, 23